20ème Année - Numéro 15 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo gruppo - 70%) Le Num. L. 50 - 31 Août 1972

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

LA SUISSE ET L'EUROPE

LE CONSEIL FEDERAL APPROUVE L'ACCORD AVEC LA C.E.E.

La Suisse, cette Europe en miniature, est en train de s'approcher lentement, avec beaucoup de prudence, d'un autre embryon d'Europe, plus récent mais plus puissant, la Communauté Economique Européenne.

Le Conseil Fédéral, organe exécutif de la Confédération Helvétique, vient d'approuver le texte d'un accord de libre-échange avec la C.E.E.

Notre confrère valaisan «Le Nouvelliste» définit ce projet d'accord «une solution qui n'hypothèque pas notre neutralité».

Voici le commentaire du journal suisse:

«Le premier acte est donc terminé.

Les Communautés économiques européennes et la Suisse ont trouvé, après de longs pourparlers, un terrain d'entente exclusivement économique, sans incidence politique.

Rappelons cependant que cet accord n'oblige nullement notre pays à entrer ultérieurement au Marché commun. Du côté de ce dernier, il semble cependant que notre adhésion aurait été souhaitée. Il n'en a pas été de même dans notre pays.

Les raisons en sont multiples et découlent avant tout de notre farouche volonté d'indépendance et de neutralité. Or l'appartenance au Marché commun implique l'acceptation d'un pouvoir supranational dans certains domaines du secteur économique. Ceci suppose donc l'abandon d'une part de la souveraineté nationale, ce qui est difficilement concevable chez nous.

Quelle est la portée du compromis qui a été trouvé? Il est trop tôt pour en juger. Le texte de l'accord devra auparavant ê-

(Suite page 2)

LES POETES VALDOTAINS

AMEDEE BERTOLIN

M. Amédée Bertolin, qui se fit connaître par un recueil de poésies intitulé «Le petit berger valdôtain» et qui vient d'en faire paraître un autre sous le titre «Briciole», est un vrai poète.

Pour être un vrai poète il faut deux qualités: beaucoup de sensibilité d'abord et la faculté de penser et de s'exprimer par images.

M. Amédée Bertolin possède ces deux qualités à un rare degré.

Sa poésie, essentiellement lyrique, appartient au genre sentimental par excellence.

Son expression est toujours concrète, imagée, faite de couleurs et de formes, même quand il s'élève à des considérations générales et métaphysiques.

Une autre qualité de notre poète est la concision, une concision qui n'est pas due à la pauvreté de l'inspiration, comme il arrive souvent pour d'autres auteurs, mais à une remarquable faculté d'abstraction et de condensation qui se traduit souvent par des oppositions frappantes et des formules à l'emporte-pièce.

Cependant la sensibilité, l'imagination et la faculté de synthèse ne sauraient suffire; il faut encore, pour être poète, avoir de l'oreille, savoir donner à son vers, qu'il soit libre ou classique, une certaine musicalité, faite d'associations harmonieuses de mots et de phrases, - en d'autres termes, il faut aussi une technique.

Cette technique, M. Amédée Bertolin la possède également.

Nous constatons qu'il préfère le vers libre, moins musical que le vers classique, moins plastique et moins «purificateur» aussi (1), mais plus moderne et plus souple, plus apte à rendre les nuances de la pensée et du sentiment. Toutefois il a recours aussi, de temps à autre, au vers classique, qu'il manie avec aisance et correction.

C'est avec aisance également qu'il se sert de différentes langues: l'italien (2), le français, le dialecte valdôtain («Tertsen», dédié aux Valaisans parlant patois).

M. Amédée Bertolin trouve l'inspiration - le souffle créateur - dans la nature qui l'environne et surtout en lui même, dans ses souvenirs et ses regrets. Le ton de sa poésie est essentiellement nostalgique.

Le titre «Briciole», qu'il a donné à ce nouveau recueil de poésies, est très approprié. Il s'agit en général de poèmes très courts. Mais ces «miettes» sont faites d'une substance assez riche et nourrissante. Ce sont des miettes de pain de seigle et de froment. Elles ne doivent pas être repoussées d'un revers de la main et jetées sous la table, mais recueillies au contraire avec soin, du bout de notre doigt mouillé, et portées à nos lèvres, comme faisaient nos vieux et comme nous fai-

(Suite page 3)

---

(1) La poésie n'est pas la prose, elle ne sert pas seulement à communiquer nos sentiments mais encore et surtout à les sublimer par la décantation et par la discipline. Le vers libre se situe à mi-chemin entre la prose et le vers classique. Petit-fils de l'individualisme romantique, il est encore plus rebelle que son aïeul à certaines règles formelles. Il est l'expression d'une nouvelle façon de sentir et de penser qui est la conséquence, à son tour, d'une nouvelle façon de vivre.

On ne saurait affirmer la supériorité ou l'infériorité du vers libre sur le vers classique. La supériorité ou l'infériorité résident dans l'accord plus ou moins parfait entre la forme et la matière, en un mot dans l'unité de l'oeuvre d'art. Le vers libre et le vers classique ont chacun leurs qualités propres et distinctes: le vers libre est plus souple et plus malléable, plus apte, comme nous l'avons déjà dit, à rendre les nuances de la pensée et du sentiment; la rigidité du vers classique est compensée par un plus grand pouvoir de sublimation des passions, dû à la discipline de la forme et à l'effort de la construction.

« » « » « » « » « » « » « » « » « » « » « » « » « » « » « » « » « » « » « »

DIR. RESP. EMILE PROMENT

Enreg. Tribunal d'Aoste N° 2 du 24-5-1954

Imprimé par L'UNION - VALDOTAINE

29, rue Festaz - 11100 AOSTE

LA SUISSE ET L'EUROPE

(Suite de la page 1)

tre fouillé et analysé. Mais d'ores et déjà on peut supposer qu'il engendrera des satisfactions et des craintes.

A première vue il semble que notre industrie d'exportation aura tout lieu d'être satisfaite. L'élimination progressive des disparités douanières lui permettra d'accroître sa compétitivité.

Par contre les usines dont la production s'écoule essentiellement sur le marché indigène se trouveront devant une concurrence accrue venant de l'extérieur et bénéficiant de la réduction de nos droits d'entrée. Il ne fait aucun doute que des problèmes de reconversion se poseront dans certains secteurs et cela au fur et à mesure de l'abaissement de nos tarifs douaniers.

Jusqu'à un certain point, on peut affirmer aujourd'hui que le protectionnisme, solution de facilité à laquelle on a chez nous recouru trop facilement dans le passé, va s'étendre progressivement au cours des cinq prochaines années. Et cela n'ira pas sans pleurs ni grincements de dents.

Par ailleurs, on ne voit guère comment l'Etat, dont les budgets futurs sont déjà fortement hypothéqués par les options sociales prises récemment, pourrait venir en aide aux secteurs les plus touchés. Il lui faudrait des recettes nouvelles au moment précis où la perception des droits de douane s'amenuisera.

Il n'y aura plus dès lors qu'à envisager une réforme complète de la fiscalité, qui pour l'instant demeure inférieure chez nous à celle des pays de la CEE. Dans ce domaine également une harmonisation de nos structures avec celles de nos voisins paraît inévitable. On parle d'ailleurs ouvertement à Berne du remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires actuel par la TVA (taxe à la valeur ajoutée), qui frappe plus lourdement la consommation.

Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès, dit-on. Qu'on le veuille ou non, notre pays, qui ne peut compter que sur des richesses naturelles modestes, doit trouver un terrain d'entente avec ses partenaires commerciaux. Le fait même que les plus importants de ceux-ci sont groupés dans une alliance économique nous oblige à traiter avec cette dernière.

Ce n'est plus même là une question de raison. Cela devient un problème de survie. Et il faut que nous en prenions conscience.

Un accord commercial ne se fait qu'au prix de concessions mutuelles. Il ne peut donc, de par sa nature, contenter tout le monde.

Or il faut bien reconnaître que notre pays avec ses 6 millions et demi d'habitants ne représente qu'un poids infime face aux 250 millions et demi qui peuplent l'Europe des Dix. Le fait que les Communautés économiques européennes aient consenti à mener à bien avec nos délégués des négociations étendues et difficiles prouve l'estime qu'elles nous portent. Nous devons accepter la main qui nous est tendue si nous ne voulons pas un jour nous retrouver seuls et sans appui dans une Europe qui nous serait devenue étrangère... »

F. C.

POUR LA PROTECTION DE LA FAUNE

L'Italie se distingue pour avoir donné le jour à saint François d'Assise, l'ami par excellence de «nos frères» les animaux. Elle se distingue aussi, aujourd'hui du moins, comme un des pays où l'on massacre le plus de gibier et notamment d'oiseaux.

«Norme anacronistiche e troppo remissive - lit-on dans EPOCA - hanno consentito di danneggiare quasi irreparabilmente il nostro patrimonio faunistico: in un anno (1971-72) sono stati sterminati (in Italia) 150 milioni di animali di ogni specie.

«In Italia, gli «uomini con licenza di uccidere» hanno toccato quest'anno il numero di un milione e 800 mila. Si tratta del maggior esercito di cacciatori d'Europa.

«In media si calcola (...) che ogni cacciatore abbia sparato (...) 840 cartucce per un totale di circa un miliardo e 700 mila colpi.

«Si spiega così perchè il canto degli uccelli o il fruscio degli animali risuonino sempre di meno nelle nostre campagne: si chiarisce come mai tante specie vadano scomparendo (o siano già scomparse) nel nostro Paese.»

Un comité valdôtain pour la protection de la faune a placardé dernièrement des affiches contre la chasse où l'on pouvait lire notamment:

«Turisti!

«Prima che si giunga allo sterminio totale, penetrate nel folto dei boschi e ascoltate, registrate il canto degli uccelli superstiti, fotografateli mentre sono ancora in vita: domani sarà troppo tardi.

Valdostani!

«Ricordatevi che la fauna non è proprietà dei cacciatori, ma patrimonio di tutti voi.

«Quando la Valle d'Aosta sarà ridotta ad un deserto senza vita, i turisti sceglieranno altre regioni per il loro soggiorno!»

Dans ces affiches on ne parle pas de l'agriculture et de la santé publique. C'est une omission regrettable, car s'il est vrai que le massacre d'oiseaux prive la nature d'un de ses charmes, il est vrai également que ce massacre (celui en particulier de certaines espèces) la prive d'un facteur d'équilibre difficilement remplaçable. Le rôle des oiseaux mangeurs d'insectes ne saurait être remplacé que par un emploi toujours plus grand de produits chimiques, tous plus ou moins nuisibles à la santé de l'homme ainsi qu'à la survivance des oiseaux eux mêmes et d'autres espèces animales utiles.

UNE EXPERIENCE INTERESSANTE

Un journaliste de la «Gazzetta» a interviewé récemment un agriculteur du Montferrat qui a fait une expérience intéressante dans sa propriété de Tessitora, de 3 ha 1/2.

«Sono riuscito - a déclaré cet agriculteur, M. Nino Bronda - a ristabilire condizioni ecologiche quasi perfette. A settembre arriveranno i cacciatori e il lavoro di tre anni finirà in un solo giorno ...»

«Per quattro anni non ho visto cacciatori, per quattro inverni ho dato mangimi a passeri, fringuelli, merli. Risultato: ho eliminato cinque, sei trattamenti stagionali di anticrittogamici e di antiparassitari. Vale a dire che nel mio frutteto pesche, mele e pere non sono «immunizzate» da veleni: a liberare la frutta da bestioline di varia natura provvedono gli animali ...»

«Assicurano che questi veleni sono innocui. Tanto per cominciare, la frutta deve essere ripulita e in taluni casi lavata accuratamente. Poi, chi può garantire che tra qualche anno non si scopra che il prodotto «X» ha le stesse terribili caratteristiche del DDT? E chi può dire se l'antiparassitario limita la sua azione ad una protezione esterna del frutto, o se il frutto stesso ne è impregnato?».

«Dieci anni di tranquillità e l'ambiente ritornerebbe com'era ai tempi dei nostri vecchi. Non più atomizzatori nei vigneti, non più scafandri di plastica e maschere protettive per irrorare le piante da frutta. E' una specie di catena: un risultato raggiunto oggi pone un problema in meno domani. Gli anticrittogamici costano e di conseguenza pesche, mele e pere costano di più. Si usano diserbanti? Foraggio avvelenato, bestie da macello in condizioni pietose. Si uccidono i parassiti con i veleni? I pochi uccelli che sopravvivono alle «doppiette» li mangiano e muoiono a loro volta. E si ricomincia da capo ...»

«A San Marzano, qualche chilometro dalla «Tessitora», hanno fatto venti trattamenti, uno più energico dell'altro. Qui, lo scorso anno, abbiamo irrorato i frutteti quattordici volte, eliminando tutti i veleni classificati di prima categoria. La ragione di questa riduzione drastica non tanto quantitativamente quanto qualitativamente, sta proprio nel numero più elevato di passeracei ...»

Le journaliste de «La Gazzetta» ajoute ce commentaire: «I danni veri, i più pericolosi ed i meno avvertibili, perchè non sono a scadenza immediata, sono quelli che spezzano l'equilibrio ecologico. Un passero in un frutteto mangia in un giorno duemila insetti, una rondine vola dieci ore a volo radente sugli alberi ingoiando parassiti per tutto il tempo. Per uccidere quei micro-animali che compromettono il suo raccolto l'agricoltore non ha altro se non i veleni. Un passero non gonfia il carniere, semmai fa tristezza. «Chi lo uccide forse non pensa alle conseguenze - conclude Nino Bronda - ma domani si ritroverà sul tavolo frutta avvelenata per colpa sua ...»

VALDOTAINS!

Renouvelez votre abonnement

au PEUPLE VALDOTAIN

29, rue Festaz - Aoste - c/c 2/40412

Pe pocca sou dz'étsandzo de
viëille moutre d'atot de nouve

● **ORFEVRERIE**
● **HORLOGERIE**
● **ARGENTERIE**

Marino Pasquettaz

AOSTE — 40, Rue Festaz
(angle Avenue de la Gare) ☎ **44.503**

ODE AUX ALPES

L'ode que nous publions ci-dessous et qui rappelle le genre de notre poète valdôtain Clément Gérard, est due à la plume d'un savoyard du Faucigny, M. René Jolivet, ingénieur de son état, poète à ses heures, auteur de poèmes dont quelques uns, philosophiques, font songer à Lamartine et à Alfred de Vigny. Actuellement en retraite, il tient sous un pseudonyme la critique littéraire dans quelques revues et s'est lancé dans le roman du type «nouvelle».

Je t'aime Alpe, glacier mille fois centenaire,
Dans tes rochers puissants sur les gouffres penchés
Dans tes mugissements semblables aux tonnerres,
J'aime tes verts sapins, vivants légionnaires
Gardant les sommets où tes aigles sont juchés.

Alpe je t'aime aussi dans la toute puissance
De tes torrents fougueux surgissant de tes flancs,
Je t'aime dans ta neige éternelle et immense
Etalant sa blancheur et sa magnificence,
Dans tes dômes glacés et tes rochers brûlants.

Alpe, je t'aime encor dans tes grands pâturages,
Dans le bleu infini de ton ciel azuré,
Je t'aime dans tes ciels brumeux, dans tes orages,
Alors que tes sommets émergeant des nuages
Font un grand archipel sur ce lac éthéré.

Oh! j'aime aussi la voix si triste et solitaire
Des sapins balancés par le vent frais du soir
Et j'aime à vous ouir, cloches du presbytère,
Mêler vos sons divins à nos chants de la terre
A l'heure où le hibou entr'ouvre son oeil noir.

Je vous aime, lac bleu des montagnes divines,
Modeste croix de bois plantée au bord de l'eau,
Vallée inhabitée, adorables collines,
Doux couchers de soleil aux teintes opalines,
Je vous aime à la fois d'un amour, le plus beau.

Et vous, petit chalet, ô je vous idolâtre
Avec vos gros cailloux posés sur votre toit,
Vos larges cheminées d'où les vapeurs de l'âtre
Dirigent vers les cieux leur nuage bleuâtre,
Et votre chien berger courroucé qui aboit.

O mes Alpes, ma joie, ô ma tendre patrie,
Toute ma vie, hélas, je voudrais vous chanter
Mais je ne trouve aucun mot immortel qu'on crie
Lors même que je sens la source non tarie
Qui de charmes divins se plaît à m'enchanter.

JUIN 1914 **RENE JOLIVET**

LES POETES VALDOTAINS

(Suite de la page 1)

sions aussi, quand nous étions «petits bergers»... même si elles n'ont plus tout à fait la saveur de notre pain de jadis, de notre vieux pain de ménage.

E.P.

---

(2) M. Bertolin a donné plus de place à l'italien qu'au français et qu'au patois. Nous ne le chicanerons pas sur cela. «Une fois n'est point coutume». D'ailleurs, dans ce recueil de poésies, il ne s'adresse pas aux valdôtains en particulier. Les sentiments qu'il y exprime sont communs à tous les hommes. Un clerc du moyen âge se serait servi du latin. Mais le latin n'est plus la langue commune des européens. (Il ne fut jamais, d'ailleurs, que la langue des clercs.) Pour être un vrai européen il faut donc connaître, aujourd'hui, deux ou trois grandes langues européennes. Les valdôtains comme M. Bertolin, qui se servent avec aisance du français et de l'italien, sont donc des européens modernes.

Il ne faut pas oublier, en outre, que notre poète vit en Suisse, pays plurilingue. Son recueil de poésies est dédié au peuple suisse et à M. Nello Celio, Président de la Confédération Helvétique, tessinois (sauf erreur) et par conséquent suisse de langue italienne.

Ce que les valdôtains doivent éviter à tout prix, c'est d'employer entre eux une autre langue que la leur. Sur ce point nous sommes et devons être d'une intransigeance absolue.

NOS TOPONYMES

GRAPHIE INCERTAINE OU FANTAISISTE

Après vingt-sept ans d'autonomie, l'on est surpris de constater que de nombreux noms de villages, localités montagnes de chez nous continuent d'être écrits de façon différente, selon les caprices ou opinions personnelles d'un chacun, faute d'avoir réparé le mal qui nous a été fait par le fascisme dans ce domaine.

Il serait temps que les autorités régionales s'occupent sérieusement de cette question, qui est loin d'être négligeable.

Une décision de cette importance ne devrait pas être laissée cependant à la discrétion des administrateurs régionaux, quels qu'ils soient. Elle doit être précédée d'études sérieuses et consciencieuses, auxquelles devraient collaborer en premier lieu des membres de l'Académie de Saint Anselme et du Comité des Traditions Valdôtaines.

Les contradictions de M. Ecor

«Me ne infischio delle elezioni e dei nostri parlamentari a Roma, ma ho a cuore il rispetto e l'applicazione integrale del nostro Statuto, come della Costituzione italiana», écrit M. Ecor dans le dernier numéro de «Montagnes Valdôtaines».

M. Ecor exprime cette opinion personnelle au sujet du projet de loi électorale approuvé par le Conseil des ministres dans sa séance du 4 juillet.

Il proteste parce que le Président de la Junte n'a pas été convoqué à cette réunion où l'on discutait de la loi électorale, mais il déclare en même temps qu'il s'en fiche des élections et également que la Vallée d'Aoste soit représentée ou non au Parlement.

Etrange contradiction!

Singulière façon de raisonner!

Nous voudrions aller d'accord avec M. Ecor et collaborer avec lui pour le bien de la Vallée d'Aoste, car il a de bons sentiments... mais comment faire, comment pourrait-on aller d'accord avec un homme qui ne respecte **pas** même la logique la plus élémentaire?

A travers la Vallée

AOSTE - Foire d'été de l'artisanat valdôtain.

Mardi 8 août a eu lieu à Aoste, sous les arcades de la place Emile-Chanoux, la 4ème Foire d'été de l'artisanat typique valdôtain, édition estivale de la foire millénaire de Saint-Ours qui se déroule tous les ans les 30 et 31 janvier.

Trois cents artisans ont présenté toute la gamme des produits de l'artisanat typique valdôtain: sculptures en bois, objets façonnés au tour, fer forgé, pierre ollaire, dentelles aux fuseaux de Cogne, étoffes tissées à la main (draps de Valgrisanche)

La manifestation, organisée par l'Assessorat régional de l'Industrie et du Commerce, en collaboration avec l'EVART (Institut Valdôtain pour l'Artisanat Typique), fait partie du cycle des expositions d'été de l'artisanat, avec celle des sculptures en bois, objets et meubles (Aoste: du 8 juillet au 30 août) et celle des dentelles aux fuseaux (Cogne: du 2 juillet au 30 août).

La Foire d'été de Saint-Ours est destinée à offrir, au coeur de la saison estivale, la possibilité de connaître l'artisanat valdôtain, qui est la plus pure expression d'une tradition millénaire.

La Foire a ouvert ses portes à 8 heures et a été animée, dans la matinée, par la fanfare municipale d'Aoste et des groupes folkloriques. Un nombreux public a participé à cette manifestation.

AVISE - Deuil dans la famille du Président de notre section de l'U.V.

Nous avons appris le décès de Mme Rita Lyabel, âgée de 30 ans seulement, soeur de M. Remo Martinod, président de la section de l'U.V. d'Avise.

Nous présentons nos condoléances émues à ses parents et à son mari M. René Lyabel, si cruellement éprouvés par cette perte prématurée.

COURMAYEUR - Décés de M. Eugène Jordaney.

Le 10 août, les guides de Courmayeur, les représentants de ceux de Valtournanche et de Chamonix - parmi lequels on a remarqué l'écrivain Frison Roche - ainsi que de nombreux parents et amis ont donné le dernier adieu à M. Eugène Jordaney, mort à la suite d'une maladie, à l'âge de 73 ans.

Travailleur rude, il était très attaché aux montagnes qui l'avaient vu naître: tout jeune encore il avait été porteur de Montenvers (Chamonix) au Requin, puis, pendant presque 20 ans, aidé par son épouse Juliette, il fut gardien du refuge Gamba et ensuite directeur du bureau des guides de Courmayeur.

Bon valdôtain, il était depuis toujours un de nos abonnés de Dolonne.

A sa fille Renée, à Attilio et à Corrado Truchet, ainsi qu'à Graziella Kempf, qui a pu si bien apprécier sa bonté et sa générosité, nous présentons nos condoléances émues.

SAINT-OYEN - Décès de M. Emile Forré, ancien Syndic.

Le 31 juillet, est décédé à l'âge de 92 ans, après une existence toute dédiée à sa famille et à la cause publique, M. Emile Forré, ancien syndic et ancien juge conciliateur.

M. Emile Forré était le type de l'administrateur de jadis. Sa passion pour les intérêts de la commune n'avait d'égal que son profond attachement à la famille. En cela il ressemblait beaucoup à un autre excellent administrateur communal, l'ancien Syndic Séraphin Millet, avec lequel il collabora au Conseil Communal et qui l'a précédé dans la tombe.

Une autre analogie : M. Emile Forré et M. Séraphin Millet étaient deux anciens émigrés. M. Forré fut un des premiers chauffeurs de taxi de Paris. Revenu au pays encore jeune, pour reprendre l'exploitation de son modeste héritage, il n'abandonna pas pour autant ce qu'il avait appris dans la Ville lumière. Il continua pendant quelque temps l'activité de chauffeur et enseigna le métier à son fils Robert. Son petit-fils Guy et un arrière-petit-fils ont hérité cette passion pour la mécanique et les moteurs.

M. Forré „ qui perdit ses parents quand il était encore tout jeune, dut affronter de bonne heure les combats de la vie. Il se plaignait parfois, avec les intimes, de n'avoir pu étudier comme il l'aurait désiré; mais ce handicap ne l'empêcha pas de conduire fort bien sa barque, ni d'avoir un caractère jovial, courtois, optimiste et serviable. Cloué au lit depuis plusieurs mois et devenu complètement aveugle, il garda jusqu'à la fin sa lucidité et son goût pour la conversation.

Les malheurs ne lui furent point épargnés: son épouse Clémentine, son fils Robert, son beau-fils Eugène Breuvé l'ont précédé dans la tombe. Il laisse cependant une belle descendance de petits-fils et d'arrière-petits-fils.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa fille Elvire, à ses petits-fils Guy, Carla et Lily, à ses belles-filles Giulia et Anne, à son beau-fils Gino, à ses arrière-petits-fils et à tous ses parents.

JOVENCAN - Décès

Le 2 août, est décédé notre ami M. Innocent Bérard, âgé de 71 ans.

A son épouse Judith et à leurs fils Joseph et Henriette, nos condoléances émues.

Le 4 août, est décédée également, à l'âge de 72 ans, Mme Eulalie Armand, bellemère de M. Santino Laffranc, assesseur communal de l'U.V.

Nos condoléances attristées à sa famille.

REMERCIEMENT

Les membres de la famille Armand, profondément touchés du grand témoignage d'affection et d'estime démontré à l'occasion du décès de leur chère

EPOUSE et MERE

remercient toutes les personnes qui par des paroles, des prières et des écrits ont pris part à la douleur de la famille.

Ils remercient en particulier M. le Curé, les chantres de Jovençan, Gressan et Charvensod, l'organiste, Don Pellissier, les docteurs qui l'ont affectueusement assistée, tous les parents, amis et connaissances.

Jovençan, 6 août 1972.

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION - VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste

ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1 000 - (semestre L. 600)
Etranger L. 2.000 - Soutien L. 5.000
C.C. N° 2/ 40412

AU CONSEIL REGIONAL

INTERPELLATIONS DE NOS CONSEILLERS

Des conseillers de l'Union Valdôtaine ont déposé à la Présidence du Conseil Régional deux demandes d'interpellation concernant:

LES DOMMAGES CAUSES PAR L'ELARGISSEMENT DE LA ROUTE 26, A LA SALLE

Le conseiller soussigné, qui avait déjà présenté une interpellation à l'égard le 19 janvier 1972,

interpelle

Monsieur le Président de la Junte Régionale pour savoir s'il entend solliciter de l'ANAS le paiement des dommages causés par l'élargissement de la route 26, dans le territoire de La Salle (Derby).

Aoste, le 29-8-1972

S. Caveri

LES DEMARCHES A FAIRE AUPRES DE CERTAINS QUOTIDIENS AFIN QU'ILS CESSENT DE QUALIFIER DE « VALDOTAINS » DES CRIMINELS DE PASSAGE DANS NOTRE PAYS

Les conseillers soussignés, attendu qu'un journal quotidien de Turin qualifie de « valdostano » un romain, qui aurait participé à une rapine de 72 millions;

attendu que des journaux affublent souvent du nom de « valdôtains » des criminels de passage dans notre Pays;

que ces faits peuvent porter atteinte à la bonne renommée des Valdôtains;

interpellent

le Président de la Junte pour savoir s'il entend faire les démarches opportunes pour éliminer les inconvénients susdits.

Aoste, le 29-8-1972

S.Caveri - B.Bancod
E.Freppaz - P.Fosson